

■ **ASNIÈRES-SUR-VÈGRE**

**BALADES D'ART. 10 exposants, le soleil et les visiteurs**

Les rues piétonnes du bourg d'Asnières ont retrouvé un peu de vie durant le week-end. Un flot de visiteurs ont déambulé entre les 6 lieux d'exposition répartis dans des lieux stratégiques qui permettaient aux entrants et aux sortants de ne pas se croiser pour raisons sanitaires. « Nous avons nos 10 exposants et un invisible à ciel ouvert avec le concours du Bestiaire de la Vègre. Nous accueillons plutôt des artistes locaux ou assez proches pour ne pas avoir à les héberger », indique Jacky Raffy, un des organisateurs de l'association Patrimoine d'Asnières.

Dans la salle du Pont-Neuf, les visiteurs ont découvert de magnifiques œuvres en tissus cousus ou collés, dans l'ancienne école, Frédérique Massalaz et



Frédérique Massalaz et Jean-Paul Belland exposent dans l'ancienne école.

Jean-Paul Belland exposent des sculptures et des peintures. Dominique et Babette Plessis, tourneurs sur bois bien connus étaient au Pavillon alors qu'à la

marbrerie on trouvait 4 artistes dont 3 peintres et Édith Eyraud artisan d'art Raku. De bien belles promenades dans cette petite cité de caractère !

**ANIMATION. Un atelier fresque au Manoir de la Cour**

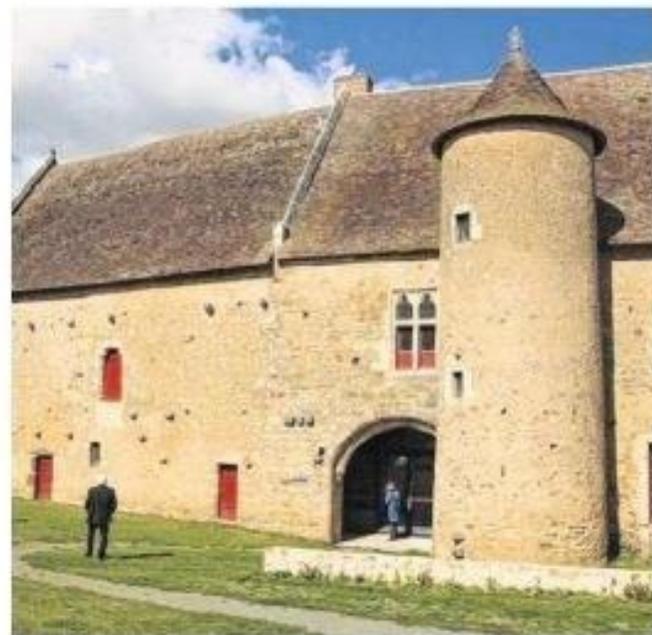
Dans le cadre de son atelier du printemps, le Manoir de la Cour d'Asnières-sur-Vègre propose une initiation à la technique de la fresque médiévale samedi 12 juin à 9 h 30 et 14 h 30. Les participants prépareront eux-mêmes leurs couleurs et leur enduit.

Ils seront guidés par l'association La Mesnie de la Licorne qui donnera des explications historiques quant aux techniques utilisées de l'Antiquité à la Renaissance.

L'animation dure trois heures. Elle est accessible dès 10 ans.

■ **PRATIQUE**

Tarifs à 10 € pour les adultes et à 8 € pour les enfants. Contact au 02 43 95 17 12.



Un atelier pour découvrir des techniques utilisées de l'Antiquité à la Renaissance.

■ **ASNIÈRES-SUR-VÈGRE**

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE. Des solutions techniques présentées

L'objectif était de faire un retour sur la balade thermique effectuée en février par Cindy Penlou-Rebouilleau, conseillère à l'EIE72 (Espace Info-Énergie-de la-Sarthe) avec Jean-Louis Lemarié, maire de la commune et d'informer le public sur les aides à disposition.

L'intervenante a passé en revue différentes fuites thermiques visibles avec la caméra et expliqué quelques notions importantes en matière d'isolation, comme le critère de performance du matériau, la pose ou encore la différence que peut faire le fait de fermer les volets ou pas.

Cindy Penlou-Rebouilleau a également présenté les solutions techniques et les aides financières mises en place par le Syndicat Pays Vallée de la Sarthe ainsi que la plateforme SARHA



La réunion était organisée par la municipalité et l'Espace Info-Energie-de la-Sarthe.

(Service d'Accompagnement à la Rénovation de l'Habitat) qui propose un accompagnement de proximité aux habitants qui souhaitent rénover leurs habitations. Il s'agit aussi de les mettre en garde et les inviter à être vigilants par rapport au démarchage dont ils font l'objet. « Ce sont les habitants qui appellent la plateforme et nous leur proposons un accompagnement

de proximité ».

Elle met notamment à disposition son savoir-faire grâce à des ingénieurs thermiques indépendants, la visite d'un thermicien et la priorisation des actions à faire, par un agent professionnel du Pays Val de Sarthe.

■ Pour toute demande d'informations, les habitants peuvent appeler la plateforme au 02 43 28 47 93.

## FLEURISSEMENT. Le jury s'adapte aux changements climatiques

Depuis quelques années, le constat était le même. Lors du passage du jury du concours communal de fleurissement, en juillet, les jardins des particuliers souffraient déjà d'un manque d'eau et certains jardiniers, motivés par la tenue de leur rang dans les classements, passaient des heures à arroser leurs plantes pour les maintenir dans un état présentable pour le jour J.

Ce temps-là est désormais révolu. « Il faut s'adapter, a reconnu le maire, Jean-Louis Lemarié, lors de la dernière séance du conseil municipal le 25 mai. La commission fleurissement du conseil municipal a décidé de faire passer le jury mi-juin. » À cette période, la nature bénéficie encore des largesses pluviométriques de la fin du printemps et les fleurs tiennent sans apport complé-



Le jury communal de fleurissement passera en juin cette année pour s'adapter à l'évolution des conditions climatiques.

mentaire d'eau.

Les élus souhaitent de pas communiquer la date du pas-

sage afin de conserver une dose de surprise et d'ajouter un peu de pression aux compétiteurs.